

Dispositif Socle et Pacte

Parcours « Français Langues Etrangères (FLE) »

Objectif(s)

L'objectif est de vous permettre d'acquérir ou de renforcer vos savoirs de base généraux et vos compétences techniques afin d'accompagner votre employabilité, de favoriser votre insertion professionnelle ou votre maintien dans l'emploi.

Durée

La durée maximale du parcours est de 450 heures sur 6 mois renouvelable une fois.

Public concerné

Le parcours s'adresse à des personnes ayant été scolarisées ou non dans leur pays d'origine et dont la maîtrise du français est insuffisante pour s'insérer durablement sur le marché du travail.

Public de + de 16 ans à la recherche d'un emploi en difficulté d'insertion, d'apprentissage / SIAE.

Pré-requis : Pas de pré requis demandé

Modalité et délais d'accès

Vous devez bénéficier d'une prescription qui peut être établie par :

Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi - Conseils Départementaux (Référénts insertion)

Vous serez alors convoqués soit dans le cadre d'une information collective ou d'un entretien individuel. Dans tous les cas, vous effectuerez une évaluation afin de quantifier la durée de votre formation.

Conditions d'accès

A compter de la réception de votre prescription, la durée moyenne pour votre entrée en formation est de 15 jours.

Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par le Conseil Régional. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Votre statut dépendra du rythme de votre parcours de formation :

- Dans le cadre d'un parcours intensif (150 h minimum - 30 h hebdomadaire), vous serez stagiaire de la formation professionnelle et bénéficierez d'une rémunération.
- Dans le cadre d'un parcours à la carte, vous serez stagiaire de la formation professionnelle et bénéficierez d'une protection sociale.

Restauration

Si vous êtes présents sur une journée entière, un ticket repas vous sera remis.

Organisation

L'accès à la prestation est à entrées et sorties permanentes.

Méthode

La démarche pédagogique est inscrite dans une perspective qui privilégie l'interaction et la communication (méthodes active, participative, interrogative).

Elle s'appuie sur les acquis et expériences pour développer les compétences socio-langagières. Les ateliers sociolinguistiques reposent sur des mises en pratique, des rencontres avec des professionnels, des visites, des sorties et des immersions.

Une approche projet (avec une production de contenu : CV, exposé, lettre formelle, etc.) est privilégiée pour que chacun puisse s'inscrire dans un projet à la fois individuel et collectif.

Pour favoriser l'acquisition de savoirs, la pédagogie différenciée est utilisée. Chaque apprenant peut développer son autonomie en travaillant en groupe, sous-groupes ou de manière individuelle.

Pour élaborer le contenu, nous nous basons sur :

- Le cercle des compétences qui est une cartographie des compétences élaborée par la Direction de la formation professionnelle du Conseil régional d'Ile-de-France. Cette carte permet de découvrir progressivement les axes de compétences développés tout au long du parcours.

- Les 4 compétences du CECR (Cadre Européen Commun de Référence): «La version définitive du CECRL en 2002 présente l'apprenant/l'utilisateur de langues comme un acteur social agissant dans le milieu social et exerçant un rôle dans le processus d'apprentissage. Ainsi l'enseignement du FLI et du FLE encourage l'implication et l'autonomie de l'apprenant». Notre approche tient compte des différents profils à qui nous proposons des supports authentiques variés et des situations pratiques.

Axe 1 - Communiquer à l'oral et à l'écrit dans un contexte personnel et professionnel

Axe 2 - Acquisition des règles de base en mathématiques et en sciences

Axe 3 - Sensibilisation aux technologies numériques et à la communication numérique

Axe 4 - Sensibilisation aux codes culturels et à la citoyenneté

Axe 5 - Compréhension du monde professionnel et des codes en entreprise notamment dans les secteurs en tension comme le bâtiment, l'aide à la personne, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, l'industrie, le transport et la logistique.

Suivi -Evaluation

Niveau de maîtrise visé : Niveau A1, A2, B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL)

Un suivi est organisé autour de différents temps d'évaluation et de bilan : évaluations diagnostiques. Information sur les possibilités de passation après la formation de la certification CléA et/ CléA numérique auprès d'un organisme habilité.

Un bilan sur les compétences acquises ainsi qu'une attestation de fin de formation vous seront remis.

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités pédagogiques

Accessibilité

Lieux d'intervention

Limoges – Brive – Guéret – La Souterraine

Contact

05 55 32 21 14 – contact@asfel.fr